

# Bon retour sur les campus et sites de l'université

Pour que votre reprise se passe dans les meilleures conditions possibles, vous trouverez sur l'intranet (rubrique : reprise des activités) :



- Le dispositif de reprise des activités
- Les différentes situations administratives
- Les conditions de reprise et consignes
- Les modalités pour travailler à distance
- Les réponses aux questions les plus fréquentes

[intranet.univ-lille.fr/reprise-des-activites](https://intranet.univ-lille.fr/reprise-des-activites)